



C'est le samedi 11 janvier 2025 que la cérémonie des vœux a rassemblé un peu plus de 80 personnes à la salle des fêtes.

Le Président de la Communauté de Communes du Val de Somme, Alain BABAUT est intervenu pour évoquer les projets de l'intercommunalité. Les Conseillers départementaux, Ezra ERCAN et Jean-Claude RENAUX, ont également pris la parole pour rappeler leur attachement à l'aide aux communes dans un contexte où le changement de présidence du Conseil Départemental devrait voir des choix d'orientations nouvelles.

Après avoir accueilli les personnalités, j'ai souhaité présenter un bilan des 10 années écoulées. C'est en 2014 que, par votre vote, vous nous avez permis d'accéder aux responsabilités communales.

Même si quelques élus de 2014 avaient souhaité ne pas se représenter, l'équipe renouvelée en 2020 avait pour ambition de continuer d'œuvrer pour des relations apaisées entre élus et administrés. Bien évidemment cette volonté d'apaisement n'était pas la seule raison nous ayant poussé à briguer vos suffrages.

Je ne rappellerai pas ici le détail du travail effectué depuis notre élection. Notre communication via INTRAMUROS et notre quatre pages « DAOURS Actualités » vous permettent une information rapide de notre travail.

On peut résumer notre investissement au service de la collectivité par notre volonté de répondre, autant que faire ce peut, aux demandes des administrés en privilégiant plutôt l'aspect collectif qu'individuel.

Certes tout un chacun appréciera notre travail au regard de ses propres demandes ou attentes mais quelles que soient nos décisions nous savons que nous ne pouvons satisfaire tout le monde.

De façon générique, nous avons entrepris de redonner un éclat à notre village. Certes nous avons abandonné la foire de la Saint Adhéland. Les raisons premières étant guidées à la fois par le coût exagéré que représentait cette manifestation et par sa programmation au 3^{ème} dimanche de septembre coïncidant souvent avec la journée du patrimoine et l'ouverture de la chasse. Nous avons donc décidé la création d'une réderie le 2^{ème} dimanche de septembre avec une priorité aux associations

locales pour assurer la restauration.

Nous avons également retrouvé des relations apaisées avec les communes voisines et plus largement avec la Communauté de Communes du Val de Somme.

Je regrette toutefois que nous n'ayons pu concrétiser le rapprochement pédagogique pour les écoles.

J'ai également évoqué la perte sensible constatée du nombre d'habitants suite au recensement du début d'année 2024. Nous sommes en effet passés de 780 habitants en 2018 à 719 habitants. Pourtant nous constatons un nombre important de biens immobiliers vides et des demandes reçues en mairie

de recherche de logement qui ne peuvent être satisfaites. Les raisons sont certes multiples mais une parait évidente, les exigences réglementaires avec les divers diagnostics demandés aux propriétaires pour vendre ou louer génèrent parfois des travaux couteux qui rebutent certains. Sans compter les difficultés d'accès à l'emprunt

même si aujourd'hui cela semble s'améliorer.

Pour 2025, le conseil municipal a voté le remplacement de la porte d'entrée de la mairie et le remplacement de la grande baie vitrée de l'école. Ces travaux s'inscrivent dans notre volonté de réduire les déperditions énergétiques en améliorant le confort thermique.

Bien évidemment nous ne perdons pas de vue l'aménagement de l'entrée ouest de Daours. Les premiers plans ont été réalisés par le cabinet d'études. Nous devons les finaliser avant d'affiner le chiffrage des travaux, estimés aujourd'hui à un peu plus de 600 000€ pour ensuite chercher le financement et les éventuelles subventions. Quand le projet sera plus avancé, nous organiserons une réunion publique pour le présenter.

Je ne saurais terminer sans vous indiquer, comme explicité lors de la cérémonie des vœux, que je ne briguerai pas un nouveau mandat lors du renouvellement des conseils municipaux en 2026.

Cette décision fait suite à des questionnements sur le

(Suite page 2)



temps qui passe et les priorités qu'il me reste à satisfaire m'incitant ainsi à me recentrer sur ma vie personnelle et familiale. Je ne doute pas que dans l'équipe d'aujourd'hui des personnalités émergeront pour reprendre le flambeau.

A l'issue de mon intervention, un moment de convivialité a permis aux présents d'échanger autour d'un buffet dinatoire.

Au nom du Conseil Municipal et des agents communaux, je vous présente nos meilleurs vœux pour 2025. Comme le disait Madame de Sévigné : que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune.

Didier BARDET
Maire

⇒ **Champion pour le Pays de Somme**

Le dimanche 1^{er} décembre, la salle des fêtes de Oisemont était en ébullition.

Près de 300 personnes étaient présentes pour assister à la finale du jeu-spectacle "Champions pour le pays de Somme". Depuis trente ans, ce jeu met à l'honneur la Somme dans tous les domaines : gastronomie, géographie, économie, sport, culture, actualité, personnages célèbres, etc.

Ainsi donc, saviez-vous qu'Amiens était aussi un tout petit village en pleine campagne du Queensland en Australie ?

Saviez-vous que la fable de La Fontaine "Le Curé et le Mort" s'inspire d'une histoire vraie, relatée par Madame de Sévigné et qui s'est déroulée dans notre département ?

Et encore, quelle ressource agro-alimentaire était transformée dans les cossetteries de Saint-Valéry-sur-Somme ?

A cette énigme, seule l'équipe représentant Daours a su donner la réponse : la chicorée !

Malgré une rude bataille, notre équipe locale composée de Jean-Pierre, Brigitte et Béatrice, n'a pas démérité mais elle n'a pas pu conserver le trophée acquis depuis 2022.

Elle termine à une honorable 2^{ème} place.

La compétition s'est terminée bien entendue par un pot de l'amitié.



⇒ **Cassandra , élue DIVA France 2025...**

Cassandra, habitante de Daours, conseillère municipale, enchaîne les concours de beauté et possède pas moins de 13 écharpes à son actif.



Diva France Institution est le nouveau concours de beauté créé en 2021 avec une spécificité : Les candidates de 18 à 35 ans ne sont pas contraintes de répondre à des critères physiques pour pouvoir candidater. Elles peuvent participer telles qu'elles sont !! Pas de prise de tête comme on peut le voir pour d'autres concours.

Les candidates sont toutes uniques, très différentes les unes des autres, et représentatives de la femme française.

La modernité et la liberté des femmes, avec leurs différences, sont les mots clés du comité.

Les critères de sélection sont également variés : la beauté étant suggestive et propre à chacun. Le comité se base sur diverses notations et notamment le sourire, la prestance, le défilé, l'élégance, l'éloquence mais aussi sur les connaissances.

Plus qu'une institution, cette expérience est sans contrainte et apporte beaucoup de plaisir.

Alors n'attendez plus mesdemoiselles et mesdames, foncez dans cette belle aventure pour apprendre la confiance en soi.

Pour Diva Picardie 2025, les inscriptions sont ouvertes. Cassandra peut devenir votre ambassadrice, vous donner toutes les clés pour ce concours et vous communiquer les coordonnées pour s'inscrire.

⇒ **Distribution des colis**

C'est le samedi 14 décembre que les colis ont été livrés.

La joyeuse troupe de lutins et de Mères Noël a sillonné la commune pour remettre les 63 colis.

Comme à l'accoutumé, toute l'équipe a reçu un accueil chaleureux de la part des bénéficiaires.



Noël à l'école

Des lutins du Père Noël à l'école de Daours...

Le jeudi 19 décembre dernier, deux lutins envoyés par le Père Noël (qui était submergé par les commandes de cadeaux des enfants du monde entier) sont arrivés à l'école élémentaire de DAOURS avec un colis déposé à la mairie et à remettre aux écoliers de la part du Père Noël...

Une condition était requise : les enfants devaient interpréter tous ensemble un chant de Noël.

Sans se faire attendre, les enfants ont entonné avec ferveur le chant « petit papa Noël » pour accueillir comme il se doit les lutins du Père Noël.

C'est ainsi que chaque enfant s'est vu remettre un cornet rempli de friandises !

Ce fut un moment chaleureux, orchestré comme il se doit, par les maîtresses de l'école.



Le spectacle de Noël



Pour débiter les vacances scolaires dans l'ambiance de Noël, la mairie proposait cette année aux enfants de l'école et aux Daoursiens, une pièce de théâtre inspirée du célèbre conte « un chant de Noël » d'après Charles Dickens, mise en scène et interprétée par la Compagnie P14.

Pour l'occasion, les quelques cent spectateurs réunis dans la salle des fêtes du village, furent téléportés dans les rues de Londres, la veille de Noël, « dans un froid vif et perçant », à la rencontre d'un drôle de personnage grincheux et solitaire nommé EBENEZER SCROOGE... Trois fantômes apparaissent lors de cette nuit de Noël, nous démontrant ainsi la nécessité d'ouvrir les yeux pour vivre pleinement les instants de bonheur et l'importance de s'ouvrir aux autres....

A la fin du spectacle Le Père Noël, en chair et en os, est arrivé, acclamé par les enfants.... Ce fût l'occasion de poser pour quelques photos en sa compagnie, avant de terminer l'après-midi par un super goûter de Noël !

⇒ Inscription à l'école de Daours :

Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie. La directrice de l'école prendra ensuite contact avec les parents pour les rencontrer et finaliser l'inscription. Ne tardez pas car l'inspection académique a besoin de connaître au plus tôt le nombre d'inscrits pour évaluer le nombre de classes nécessaires.

Les inscriptions pour la rentrée 2025 auront lieu jusqu'au 28 février 2025 inclus. Merci de vous présenter en mairie où un dossier vous sera remis.

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de(s) enfant(s) ou de mariage (si divorce : justificatif de divorce)
- En cas de séparation : justificatif de la garde délivré par le juge aux affaires familiales et suivant votre situation ou attestation des 2 parents avec copie des cartes d'identité)
- Pour les enfants confiés à un tiers : justificatif de la garde délivré par le juge des tutelles
- Justificatif de domicile : quittance de loyer, facture d'énergie, ou de téléphone de moins de 3 mois.

L'admission sera confirmée par la directrice de l'école qui rappellera les familles.

Rappel : Nous vous rappelons que des vaccins sont obligatoires (sauf contre-indication médicale reconnue) pour pouvoir être admis, à l'école, en garderie, ou toute autre collectivité d'enfants. Même pour les enfants déjà inscrits ! Le non-respect de cette règle peut entraîner l'exclusion.



Le twirling bâton de Daours en vainqueur ...



Le dimanche 10 novembre 2024 à Amiens, le club des « Mygales Twirl » participait à sa première compétition. Plus d'une dizaine de clubs étaient présents.

Pour cette première, ce sont pas moins de 11 médailles, 3 coupes et un titre avec deux couronnes de Miss twirling bâton 2024 catégorie adulte qui ont été attribués à nos compétitrices.

Bravo à cette belle équipe qui se forme et travaille dans la bonne entente. Vous aussi, quel que soit votre âge, vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez plus. Les entraînements ont lieu les mercredis après-midi à la salle des fêtes.

Pour de plus amples informations, contactez la présidente Élodie Rohaut ou la secrétaire Mélodie au 06 14 10 26 61 ou via Facebook : les mygales twirl (groupe privé) ou mygales twirl Elody.



En bref ...

⇒ Un rideau en fond de scène

Pour habiller la scène de la salle des fêtes, les employés communaux ont installé un rideau sur le mur du fond.

⇒ Marquage des rues et signalisation routière

Petit à petit la mairie procède à des remplacements de plaques de rue et de signalisation routière qui commençaient à perdre de leur visibilité. Le soleil et les années sont en partie responsables de ces dégradations

⇒ Raccordement au réseau d'assainissement de La Cerisaie.

Lors de l'étude diligentée par la Com de Com sur les raccordements au réseau, nous avons été informés que les eaux usées de La Cerisaie partaient dans un puits, sans aucun traitement préalable (dégraisseur, décanteur). Soucieux de répondre aux exigences sanitaires nous avons entrepris de faire procéder au raccordement au tout à l'égout.



Fin du réseau cuivre à Daours à l'horizon 2026

Le réseau cuivre, détenu par Orange (anciennement France Télécom), est l'infrastructure filaire de télécommunication historique en France. Il a permis l'accès à la téléphonie fixe (numéro en 03), à Internet (Wifi à domicile via ADSL/VDSL/SDSL) et à la télévision.

Aujourd'hui, il a atteint ses limites en termes de débits et ne répond plus aux nouveaux usages des particuliers et des entreprises. Orange a décidé de fermer progressivement son réseau cuivre pour laisser place, à terme, à l'unique réseau fibre.

Daours et Corbie seront les premières communes de la Communauté de Communes du Val de Somme à être impactées par cette fermeture du réseau cuivre.

La fermeture commerciale, c'est-à-dire adhérer à une offre ou changer son offre actuelle s'arrêtera dès janvier 2026. La fermeture définitive technique se fera en octobre 2028. A ce moment, toutes les personnes qui n'auront pas fait le nécessaire pour passer à la fibre se retrouveront sans téléphone fixe ou ADSL.

Si vous souhaitez assurer la continuité de vos services actuels (numéro de téléphone, connexion internet, service téléalarme ou télésurveillance...) il est indispensable de vous

raccorder à la fibre. Pour les personnes ne désirant pas avoir accès à internet, des offres uniquement de téléphonie existent. Vous n'êtes pas encore raccordé à la fibre ? Rapprochez-vous rapidement d'un opérateur. Vous allez avoir des relances courriers par vos opérateurs actuels mais également par des offres commerciales dans votre boîte aux lettres.

INTRA-MUROS : L'info en continu

Vous souhaitez être informé sur les manifestations organisées dans notre commune ? Connectez-vous à l'application Intramuros sur votre téléphone. Si vous ne savez pas comment l'installer, rapprochez-vous du secrétariat de mairie

